



24/10/2017

Monsieur la Président,

Ma délégation voudrait vous exprimer ses remerciements pour l'excellente manière avec laquelle vous dirigez les débats de notre Commission et vous assurer de sa pleine coopération pour la suite de nos travaux.

La délégation marocaine s'associe aux déclarations prononcées au nom des Groupes africain et Arabe.

Monsieur le Président

La communauté internationale est confrontée à de multiples défis en matière de sécurité de nature globale, lesquels requièrent des solutions coopératives et multilatérales. Cette situation est d'autant plus aggravée par la détérioration de la sécurité internationale, l'exacerbation spectaculaire de la menace terroriste, et surtout par la recrudescence des tensions et inquiétudes autour du développement par certains Etats de programmes nucléaires jugés dangereux par l'ensemble de la communauté internationale.

Une situation aggravée par la léthargie que connaissent les mécanismes onusiens de désarmement nucléaire, alors que la mise en place d'un monde exempt d'armes nucléaires passe nécessairement par l'efficacité de ces mécanismes.

En effet, nous restons préoccupés par la paralysie des enceintes du mécanisme de désarmement et nous continuons de voir un besoin pressant de progresser sur la voie de leur revitalisation et plus particulièrement de la Conférence du désarmement.

La Conférence du désarmement (CD), malgré ses difficultés passées et présentes, reste l'unique instance capable de faire avancer les intérêts politiques nationaux par la poursuite d'une coopération multilatérale au bénéfice de tous.

L'impasse prolongée dans laquelle se trouve **la Conférence du désarmement**, organe multilatéral unique de négociation des instruments multilatéraux de désarmement, contraste non seulement avec les nouveaux défis sécuritaires qui confrontent le monde et compromet la réalisation d'un désarmement général et complet, mais va surtout en contre sens de l'élan provoqué par l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, premier instrument multilatéral juridiquement contraignant pour le désarmement nucléaire qui ait été négocié en 20 ans.

Nous sommes de tout espoir que l'entrée en vigueur de ce nouveau traité favorisera un dialogue inclusif et une coopération internationale renouvelée visant à atteindre l'objectif déjà attendu du désarmement nucléaire, à travers une redynamisation des mécanismes de désarmement et en particulier la conférence du Désarmement.

Nous restons pleinement convaincus de l'importance fondamentale d'une CD fonctionnelle capable de remplir sa fonction de forum multilatéral unique de négociation sur le désarmement.

Monsieur le Président,

Les défis de prolifération continuent à exister, et une grande mobilisation de toute la communauté internationale et une volonté politique de la part de tous les Etats, aussi bien dotés que non dotés d'armes nucléaires, sont nécessaires pour se mettre d'accord sur des actions concrètes qui respectent l'équilibre qui doit prévaloir au sein des mécanismes du désarmement de l'ONU entre les intérêts nationaux spécifiques des États Membres et l'intérêt commun de la communauté internationale.

Dans le cadre de la Commission du désarmement, le Royaume du Maroc qui a présidé le Groupe de travail sur les mesures de confiance concrètes dans le domaine des armes classiques, se félicite de l'adoption pour la première fois depuis près de 20 ans, à la clôture de sa session 2017, des 14 recommandations sur des mesures pratiques de rétablissement de la confiance dans le domaine des armes classiques. Ces recommandations constituent une avancée majeure qui devrait contribuer à atténuer les tensions et renforcer la confiance, permettant ainsi de prévenir et résoudre les conflits et de favoriser la réalisation du développement durable.

Nous apprécions à sa juste valeur l'apport des Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement, et notamment celui pour l'Afrique (UNREC), basé à Lomé en République du Togo. Ma délégation salue le rôle qu'assume aujourd'hui ce Centre reconnu pour ses activités continentales couvrant un nombre accru de thèmes liés à la paix et au désarmement, et l'habilitant à devenir un centre d'expertise en Afrique. Compte tenu de l'envergure des défis et des périls qui menacent la stabilité du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, notamment en raison de la circulation illicite des armes légères et de petits calibres (ALPC), nous exprimons notre plein soutien au Centre régional de Lomé et nous appelons les Nations Unies à le doter de moyens financiers et humains adéquats pour qu'il puisse s'acquitter convenablement de sa mission.

Je vous remercie.